



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mardi 26 septembre 2023

FOCUS

Les semaines de l'engagement

Au collège de la Pierre Polie, des élèves engagés dans
la vie de leur établissement



Contact presse
Cabinet du recteur
Cellule communication

Tél. 03 88 23 38 48
ce.communication@ac-strasbourg.fr
Rectorat – 6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 09

Olivier Faron, recteur de l'académie de Strasbourg, s'est rendu avec son équipe académique ce mardi 26 septembre au collège de la Pierre Polie à Vendenheim dans le cadre des semaines de l'engagement. Les élèves ambassadeurs engagés dans le programme de lutte contre le harcèlement scolaire PHARe ont présenté leurs réalisations passées et leurs nombreux projets pour cette nouvelle année scolaire. Un bel engagement pour faire de leur établissement un lieu d'apprentissage épanouissant pour tous.

LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT : UNE OCCASION DE METTRE EN VALEUR L'IMPLICATION DES ÉLÈVES

Les semaines de l'engagement en milieu scolaire ont lieu cette année du 18 septembre au 7 octobre. Elles seront suivies de la semaine de la démocratie scolaire du 9 au 14 octobre. Ces semaines permettent de valoriser toutes les formes d'engagement que peuvent avoir les élèves au sein de leur établissement. Elles sont également l'occasion de rappeler aux élèves l'intérêt et l'importance de participer à la vie de leur établissement et de s'engager au bénéfice de projets collectifs. Ces engagements contribuent à bâtir une école qui émancipe et qui donne confiance, mais aussi à faire vivre les valeurs de la République au sein des établissements scolaires.



CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE, ÉCO-DÉLÉGUÉS ET CONSEIL DE CLASSE : FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le conseil de la vie collégienne (CVC), composé d'élèves élus, est un lieu privilégié d'expression des élèves et de structuration de leur engagement, à la faveur duquel ils deviennent parties prenantes de la communauté éducative. Dans le cadre du CVC, les élèves sont encouragés à proposer des projets relatifs à la transition écologique, à l'amélioration du bien-être au sein de leur établissement, au renforcement de l'égalité fille-garçon, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement, etc. Parmi les élus du CVC, deux élèves sont nommés **éco-délégués d'établissements**. Ces derniers, avec le soutien des **éco-délégués de classe** et les **référents éducation au développement durable**, participent à la mise en œuvre de la transition écologique et d'une démarche de développement durable au sein de leur établissement. La mission de ces éco-délégués est de sensibiliser les autres élèves aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser de l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique.

L'élection des **délégués de classe** représente également un temps fort de la démocratie scolaire. Deux délégués sont élus par classe. Ces derniers sont les porte-parole de tous les élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement. Ils assurent aussi des missions de représentation et de médiation.

Le niveau d'engagement des élèves reste **toujours compatible avec la réussite des élèves** et la réalisation des travaux scolaires tant en classe qu'en dehors des temps de classe.



LE COLLÈGE DE LA PIERRE POLIE À VENDENHEIM, UN ÉTABLISSEMENT PARTICULIÈREMENT ENGAGÉ

Le collège de la Pierre Polie à Vendenheim est un établissement **particulièrement engagé** dans la **prévention des conflits, de la violence et du harcèlement scolaire** depuis plusieurs années. Chaque année, des **élèves ambassadeurs** sont désignés pour mener différentes actions au sein de l'établissement : animation de séances de sensibilisation, réalisation d'un mur d'expression, serious game... L'année dernière, l'établissement a d'ailleurs reçu le **prix du coup de cœur académique** dans le cadre du concours « Non au Harcèlement » pour la réalisation d'un clip vidéo. Depuis trois ans, l'établissement s'appuie sur le dispositif pHARe pour prévenir le harcèlement.

Au-delà de la lutte contre le harcèlement scolaire, les élèves du collège sont **particulièrement bien investis** dans la vie de leur collège : conseil de la vie collégienne, éco-délégués, clubs en autogestion, chorale et orchestre, associations sportives... La **grande diversité d'activités** proposées permet à tous les élèves de s'y retrouver.

L'ENGAGEMENT AU COLLÈGE DE LA PIERRE POLIE EN CHIFFRES

20

ambassadrices et
ambassadeurs pHARe

5

enseignants formés dans le
cadre du dispositif pHARe

2

éco-délégués par classe
engagés comme
ambassadeurs du label
"Collège E3D"

DES ÉLÈVES AMBASSADEURS POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

Les ambassadeurs collégiens sont des élèves volontaires qui décident de s'engager contre le harcèlement dans leur établissement avec le soutien d'adultes référents. La représentation de chaque classe est à privilégier afin de créer une dynamique dans l'ensemble de l'établissement. Associer directement les élèves à la lutte contre le harcèlement est une **démarche très efficace** puisque les élèves sont les premiers spectateurs de ces situations. Leur rôle est ainsi central dans **l'identification et la résolution des situations de harcèlement**. Cette sensibilisation par les élèves à également vocation à **engager une réflexion collective** au sein des établissements.

LE PROGRAMME pHARe : COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE SOUS TOUTES SES FORMES

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école pHARe est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Il repose sur la mobilisation des équipes éducatives mais également des élèves. Une **équipe ressource** est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement et une **équipe programme** est chargée d'organiser des sessions de prévention du harcèlement et de développement des compétences psychosociales. Enfin, des **élèves ambassadeurs** sont formés dans le second degré pour lutter contre le harcèlement au sein de leur établissement. Le programme prévoit en outre la participation des élèves à trois temps forts de prévention au cours de l'année scolaire et l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention des familles.

